

FINANCES

**Budget du Service d'aide et d'accompagnement à domicile -
Décision modificative n°2**

1 DOCUMENT - Publié le 20 novembre 2024

CIAS
Communauté d'Agglomération
Grand Lac

Conseil d'Administration
Séance du 20 novembre 2024 à 14h00

Avrès de l'habitat de Grand Lac, 1901 boulevard Léprieux 72100 Avrès-les-Bains

N° de l'habitat	Adresse	Montant annuel	Prévisions
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			
28			
29			
30			
31			
32			
33			
34			
35			
36			
37			
38			
39			
40			
41			
42			
43			
44			
45			
46			
47			
48			
49			
50			
51			
52			
53			
54			
55			
56			
57			
58			
59			
60			
61			
62			
63			
64			
65			
66			
67			
68			
69			
70			
71			
72			
73			
74			
75			
76			
77			
78			
79			
80			
81			
82			
83			
84			
85			
86			
87			
88			
89			
90			
91			
92			
93			
94			
95			
96			
97			
98			
99			
100			

Président de l'Assemblée
M. le Maire
Monsieur J. P. B. B.

Secrétaire de l'Assemblée
M. le Maire
Monsieur J. P. B. B.

Le conseil d'administration a délibéré le 20 novembre 2024.

Le Maire de Grand Lac, 1901 boulevard Léprieux 72100 Avrès-les-Bains

Le Président,
Monsieur J. P. B. B.

Le Secrétaire de l'Assemblée,
Monsieur J. P. B. B.

Le présent document est communiqué en vertu de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'accès à l'information.



2024-11-20_DELIB04.PDF

TÉLÉCHARGER | (PDF, 297,4 KO)

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.